CC des Hauts du Val de Saône (Siren : 200036150)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Jussey
Arrondissement	Vesoul
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Romain MOLLIARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 rue de l'Hotel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70500 JUSSEY
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 131

Densité moyenne	18,92

Périmètre

Nombre total de communes membres : 47

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Aboncourt-Gesincourt (217000025)	230
70	Aisey-et-Richecourt (217000090)	103
70	Arbecey (217000256)	255
70	Augicourt (217000355)	163
70	Barges (217000496)	92
70	Betaucourt (217000660)	160
70	Betoncourt-sur-Mance (217000702)	43
70	Blondefontaine (217000744)	268
70	Bougey (217000785)	91
70	Bourbévelle (217000868)	87
70	Bourguignon-lès-Morey (217000892)	56
70	Bousseraucourt (217000918)	54
70	Cemboing (217001122)	214
70	Cendrecourt (217001148)	238
70	Charmes-Saint-Valbert (217001353)	49
70	Chauvirey-le-Châtel (217001437)	121
70	Chauvirey-le-Vieil (217001445)	33
70	Cintrey (217001536)	122
70	Combeaufontaine (217001650)	608
70	Cornot (217001759)	146
70	Corre (217001775)	601
70	Fouchécourt (217002443)	116
70	Gevigney-et-Mercey (217002674)	472
70	Gourgeon (217002724)	243
70	Jonvelle (217002914)	144
70	Jussey (217002922)	1 761
70	Lambrey (217002930)	90
70	La Roche-Morey (217003730)	268
70	Lavigney (217002989)	131
70	Malvillers (217003292)	70
70	Melin (217003375)	60
70	Molay (217003508)	72
70	Montcourt (217003599)	69
70	Montigny-lès-Cherlieu (217003623)	194
70	Oigney (217003920)	54
70	Ormoy (217003995)	228
70	Preigney (217004233)	119
70	Raincourt (217004365)	128
70	Ranzevelle (217004373)	27
70	Rosières-sur-Mance (217004548)	81

70	Saint-Marcel (217004688)	110
70	Semmadon (217004860)	133
70	Tartécourt (217004969)	35
70	Vernois-sur-Mance (217005487)	161
70	Villars-le-Pautel (217005545)	190
70	Vitrey-sur-Mance (217005727)	287
70	Vougécourt (217005768)	154

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *La communauté de communes assure la mise en place et la gestion du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC, à savoir : - le contrôle des installations d'assainissement non collectif nouvelles et à réhabiliter (conception et réalisation) ainsi que celles existantes (vérification, fonctionnement et entretien)*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte et traitement des ordures ménagères * Adhésion et représentation au sein du SICTOM Val de Saône en lieu et place des communes membres des cantons de Jussey-Combeaufontaine (délégation de la compétence traitement et collecte des ordures ménagères) * Représentation au sein du SMICTOM de Langres en lieu et place des communes membres du canton de Vitrey-sur-Mance (délégation d ela compétence traitement et collecte des ordures ménagères) (la notion de canton devra peut-être être revue en fonction de la réfome territoriale en cours*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte et traitement des ordures ménagères * Adhésion et représentation au sein du SICTOM Val de Saône en lieu et place des communes membres des cantons de Jussey-Combeaufontaine (délégation de la compétence traitement et collecte des ordures ménagères) * Représentation au sein du SMICTOM de Langres en lieu et place des communes membres du canton de Vitrey-sur-Mance (délégation de la compétence traitement et collecte des ordures ménagères) La notion de canton devra peut-être être revue en fonction de la réforme territoriale en cours*
- Autres actions environnementales ** Proposition et création de zone de développement éolien * Préservation et gestion des milieux : - Contribution à l'étude et à la mise en oeuvre des contrats de rivières "Tête de Bassin de la Saône", "Salon, Vannon et Gourgeonne", "deuxième contrat Val de Saône" - Aménagement, entretien et gestion d'espaces naturels sensibles*
Sanitaires et social
- Action sociale *Création et gestion des services à la population*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Actions favorisant le maintien, l'extension ou l'accueil d'activités économiques : - Promotion économique du territoire - Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services - Création, aménagement et gestion d'immobilier d'entreprise*
Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Politique de lecture publique : création et gestion de la médiathèque intercommunale de Jussey et animation des bibliothèques-antennes territoriales, animation du réseau des bénévoles au travers d'actions de développement et de promotion de la lecture publique en lien avec la médiathèque départementale Création, gestion et animation de la salle de répétition de musiques actuelles de Jussey

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Création, aménagement, entretien et fonctionnement des équipements sportifs

- Activités péri-scolaires

Acquisition, construction, aménagement, entretien et gestion des structures péri-scolaires et extra-scolaires pour : - accueil avant et après l'école - cantine - accueil les mercredis - accueil au cours des petites et des grandes vacances.

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Animation culturelle avec pour objectif général : la création d'une dynamique culturelle qui s'appuie sur des ressources artistiques de qualité, au service de toute la population et qui renfoce l'identité et l'attractivité du territoire : * Politique d'éveil et d'éducation artistique auprès du jeune public, les écoles maternelles, élémentaires et du collège situés dans le périmètre de la communauté de communes, dans le cadre d'une convention cadre avec les partenaires culturels du département et de la région * Politique de lecture publique : création et gestion de la médiathèque intercommunale de Jussey et animation des bibliothèques-antennes territoriales, animation du réseau des bénévoles au travers d'actions de développement et de promotion de la lecture publique en lien avec la médiathèque départementale * Création, gestion et animation de la salle de répétition de musiques actuelles de Jussey * Programmation annuelle de spectacles décidée par délibération*

- Activités sportives

- Valorisation et promotion des activités sportives du territoire - Soutien aux manifestations sportives à caractère communautaire du territoire en lien avec les associations

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision, modification et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (délégation au Syndicat Mixte de Pays Vesoul/Val de Saône)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières communautaires nécesssaires à l'exercice des seules compétences de la communauté de communes

- Etudes et programmation

Participation aux actions collectives : élaboration de toute charte et contrat de développement et d'aménagement assortis d'un programme d'actions pluriannuel en liaison avec les procédures contractuelles établies par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien des voies communales mises à disposition selon le tableau défini d'intérêt communautaire. Le salage et le déneigement de ces voiries sont de compétence communale

Développement touristique

- Tourisme

- Accueil, animation, coordination des acteurs de promotion touristique du territoire en partenariat avec l'Office de Tourisme des Hauts du Val de Saône - Equipements touristiques : étude concernant le port communal de Corre et le port communal de Fouchécourt - Mise en place d'une signalétique touristique en lien avec une signalétique globale pour le territoire - Réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien des sentiers et circuits touristiques inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Randonnée Pédestre et des chemins de halage sur le canal des Vosges et Saône

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *- Animation de l'ensemble des dispositifs mis en place dans le cadre des contrats territoriaux d'objectifs du Contrat "Habitat 2020" - Appui et conseil auprès des communes adhérentes impliquées dans les actions inscrites dans le Contrat "Habitat 2020"*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *Procédure opérationnelle en faveur de l'habitat (OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)*
- Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire *Aménagement, gestion, entretien des logements intercommunaux existants, dont la liste suit : * Appartement 4 D Grande Rue (1er étage) Combeaufontaine * Appartement Logement n° 1 - 32 Grande Rue Combeaufontaine * Appartement Logement n° 2 - 32 Grande Rue Combeaufontaine * Appartement Logement (anciennement Trésorerie) (1er étage) Combeaufontaine * Appartement/local Anciens bureau de la Trésorerie (rez-de-chaussée) Combeaufontaine * Appartement Logement n° 1 - 6 rue du Grand Pont Lavigney * Appartement Logement n° 2 - 6 rue du Grand Pont Lavigney * appartement Logement n° 3 - 6 rue du Grand Pont Lavigney*
Autres
- NTIC (Internet, câble...) ** l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communication électronique très haut débit de dimension départementale, sans inteférer dans la mise en oeuvre des réseaux de communication électroniques établis par des membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse) * la réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD * l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet * l'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes * la gestion, l'exploitation et la maintenance des insfrastructures et des réseaux * l'organisation et la mise en oeuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux * l'activité "d'opérateur d'opérateurs" en mettant à la disposition des opérateurs de service la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité * l'offre de services des communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; * la commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d'autres opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants * le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l'utilisateur final *toute réalisation intéressant son objet*
- Autres *Prestations de la communauté de communes pour les communes * Mutualisation La réflexion doit porter sur la gestion et l'entretien des équipements communautaires, au premier rang desquels "la salle de convivialité" à Gevigney-Mercey, "la maison médicale" de Vitrey-sur-Mance, "la salle polyvalente des Belles Fontaines" à Combeaufontaine, "le gymnase" à Jussey. Des mutualisations de services, en l'espèce, pour certains équipements culturels, existent déjà, il s'agit de mettre en évidence les mutualisations de services possibles liées à la gestion et à l'entretien des équipements communautaires. *Mission de conseil La communauté de communes pourra assurer pour ses communes membres un rôle d'accompagnement, de soutien et de conseil auprès des communes (dans le cadre de leurs besoins, dans le montage de leurs dossiers)*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SYNDICAT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DU VAL DE SAONE (257001024)	SM fermé	24 423

70	SYNDICAT MIXTE DU PAYS VESOUL VAL DE SAONE (200030831)	SM fermé	76 605
70	Syndicat Mixte "HAUTE-SAONE NUMERIQUE" (200044527)	SM ouvert	137 548

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)